

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 12 avril 2017

L'an deux mille dix sept, le douze avril à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 5 avril 2017

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Serge BAZIN

Concorès : Christian FRANCOUAL

Fajoles : Fabienne LALANDE

Gourdon : Paola BENASTRE – Bernard BOYE – Michel CAMMAS – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Pouvoir de Philippe DELCLAU à Bernard BOYE – Christian LALANDE – Liliane LEMERCIER – Pouvoir de Nadine SAOUDI à Liliane LEMERCIER – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Pouvoir de Daniel THEBAULT à Marie-Odile DELCAMP – Pouvoir de Sylvie THEULIER à Jean-Louis CONSTANT

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Milhac : Marie-Claude GATINEL

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Christian CHAVAROCHE – Fabienne CHARBONNEL – Pouvoir de Jérôme MALEVILLE à Christian CHAVAROCHE

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Pouvoir de Robert LACOMBE à Jean-Claude MAURY

Saint-Chamarand : Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Jean- Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet : Alain ESCAPOULADE

Saint Clair : Serge LAMOUREUX

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT

Ussel : Bernard PEQUIN

Uzech-les-Oules : Danielle DEVIERS

Le Vigan : Pouvoir de Sylvette BELONIE à Daniel SOULADIE – Jean-Michel FAVORY – Françoise LAGRANGE – Christian LEGRAND – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Anne-Marie CHIMIRRI – Nathalie DENIS – Georgina MURRAY

A été élu secrétaire de séance : Christian LEGRAND

N°2017-049 : VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2017 DES TAXES DIRECTES LOCALES

Rapporteur : Daniel SOULADIE

Monsieur le Vice-président délégué aux finances rappelle à l'assemblée que la Communauté de Communes Quercy Bouriane est passée en Fiscalité Professionnelle Unique au 1er janvier 2017, avec perception d'une part additionnelle sur la fiscalité ménage.

Il propose donc au Conseil Communautaire de voter :

- un taux de cotisation foncière des entreprises de 30,75%, avec une durée d'intégration des taux de 7 ans.
- des taux de taxes directes locales pour 2017, au titre des taxes foncières et d'habitation, identiques à ceux de 2016, soit :

Taxe d'Habitation :	8,38 %
Foncier Bâti :	8,60 %
Foncier Non Bâti :	95,26 %

Le produit fiscal attendu s'élève à 883 755 € pour la cotisation foncière des entreprises, et à 2 745 193 € pour les taxes additionnelles (fiscalité mixte).

Par ailleurs, Monsieur le Vice-Président délégué aux finances précise que :

- le produit de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises s'élève à 298 201 €.
- le produit de la taxe sur les surfaces commerciales s'élève à 158 571 €.
- le produit de l'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseau s'élève à 65 443 €.
- le produit de la taxe additionnelle sur le foncier non bâti s'élève à 33 601 €.
- le total des allocations compensatrices s'élève à 71 420 €.
- le prélèvement au titre du fonds national de garantie individuelle des ressources s'élève à 278 587 €.

Vu l'avis favorable de la Conférences des Maires en date du 6 avril 2017,

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil Communautaire approuve les taux d'imposition 2017 des taxes directes locales, comme présentés ci avant, et autorise Madame la Présidente à procéder à toutes démarches et signatures utiles en vue de l'application de ces taux.

Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme

La Présidente,
Marie-Odile DELCAMP

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 12 avril 2017

L'an deux mille dix sept, le douze avril à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 5 avril 2017

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Serge BAZIN

Concorès : Christian FRANCOUAL

Fajoles : Fabienne LALANDE

Gourdon : Paola BENASTRE – Bernard BOYE – Michel CAMMAS – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Pouvoir de Philippe DELCLAU à Bernard BOYE – Nathalie DENIS – Christian LALANDE – Liliane LEMERCIER – Pouvoir de Nadine SAOUDI à Liliane LEMERCIER – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Pouvoir de Daniel THEBAULT à Marie-Odile DELCAMP – Pouvoir de Sylvie THEULIER à Jean-Louis CONSTANT

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Milhac : Marie-Claude GATINEL

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Christian CHAVAROCHE – Fabienne CHARBONNEL – Pouvoir de Jérôme MALEVILLE à Christian CHAVAROCHE

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Pouvoir de Robert LACOMBE à Jean-Claude MAURY

Saint-Chamarand : Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Jean- Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet : Alain ESCAPOULADE

Saint Clair : Serge LAMOUREUX

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT

Ussel : Bernard PEQUIN

Uzech-les-Oules : Danielle DEVIERS

Le Vigan : Pouvoir de Sylvette BELONIE à Daniel SOULADIE – Jean-Michel FAVORY – Françoise LAGRANGE – Christian LEGRAND – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Anne-Marie CHIMIRRI – Georgina MURRAY

A été élu secrétaire de séance : Christian LEGRAND

Arrivée de Madame Nathalie DENIS

N°2017-050 : VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2017 DE LA TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES

Rapporteur : Daniel SOULADIE

Monsieur le Vice-Président délégué aux finances propose au Conseil Communautaire de voter des taux de taxes pour 2017, identiques à ceux de 2016, soit :

Zone rurale :	10,54%
Zone urbaine :	12,81%

Le produit prévisionnel de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères pour l'année 2017 s'élève à 1 463 658 €, dont :

Zone rurale :	850 569 €
Zone urbaine :	613 089 €

Vu l'avis favorable de la Conférences des Maires en date du 6 avril 2017,

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil Communautaire approuve les taux d'imposition 2017 de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, comme présentés ci avant, et autorise Madame la Présidente à procéder à toutes démarches et signatures utiles en vue de l'application de ces taux.

Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme

La Présidente,
Marie-Odile DELCAMP

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 12 avril 2017

L'an deux mille dix sept, le douze avril à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 5 avril 2017

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Serge BAZIN

Concorès : Christian FRANCOUAL

Fajoles : Fabienne LALANDE

Gourdon : Paola BENASTRE – Bernard BOYE – Michel CAMMAS – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Pouvoir de Philippe DELCLAU à Bernard BOYE – Nathalie DENIS – Christian LALANDE – Liliane LEMERCIER – Pouvoir de Nadine SAOUDI à Liliane LEMERCIER – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Pouvoir de Daniel THEBAULT à Marie-Odile DELCAMP – Pouvoir de Sylvie THEULIER à Jean-Louis CONSTANT

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Milhac : Marie-Claude GATINEL

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Christian CHAVAROCHE – Fabienne CHARBONNEL – Pouvoir de Jérôme MALEVILLE à Christian CHAVAROCHE

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Pouvoir de Robert LACOMBE à Jean-Claude MAURY

Saint-Chamarand : Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Jean- Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet : Alain ESCAPOULADE

Saint Clair : Serge LAMOUREUX

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT

Ussel : Bernard PEQUIN

Uzech-les-Oules : Danielle DEVIERS

Le Vigan : Pouvoir de Sylvette BELONIE à Daniel SOULADIE – Jean-Michel FAVORY – Françoise LAGRANGE – Christian LEGRAND – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Anne-Marie CHIMIRRI – Georgina MURRAY

A été élu secrétaire de séance : Christian LEGRAND

N°2017-051 : VOTE DU BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL 2017

Rapporteur : Daniel SOULADIE

Le budget s'équilibre en recettes et en dépenses :

Dépenses de fonctionnement :	6 922 168,00
Recettes de fonctionnement :	6 922 168,00
Dépenses d'investissement :	2 671 630,00
Recettes d'investissement :	2 671 630,00

Les programmes d'investissement sont les suivants, en dépenses :

PROGRAMMES D'INVESTISSEMENT	MONTANT
Aménagement espaces publics	400 050,00
Travaux ouvrages d'art	90 010,00
Acquisition matériel voirie	20 000,00
Travaux voirie 2016	7 000,00
Travaux voirie 2017	400 000,00
Locaux bibliothèque intercommunale Gourdon	1 835,00
Maison du Piage	1 800,00
Locaux Office de Tourisme Intercommunal	70 000,00
Pôle enfance jeunesse : crèche	331 926,00
Locaux jeunesse	40 000,00
Rénovation piscine intercommunale Gourdon	88 000,00
Matériel, Mobilier et Ouvrages Bibliothèques	31 386,00
ALSH St Germain	500,00
Espace Socioculturel	1 000,00
Pôle de ressources numériques	13 310,00
Ecole du numérique	5 000,00
Signalétique sites communautaires	240,00
Maison Communautaire	5 025,00
Service urbanisme ADS	5 160,00
Matériel informatique & bureau	7 255,00

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

Vu l'avis favorable de la Conférence des Maires en date du 6 avril 2017,

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil Communautaire adopte le budget primitif principal 2017, présenté par Monsieur Daniel Souladié, Vice-président délégué aux finances.

Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme

La Présidente,
Marie-Odile DELCAMP

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 12 avril 2017

L'an deux mille dix sept, le douze avril à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 5 avril 2017

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Serge BAZIN

Concorès : Christian FRANCOUAL

Fajoles : Fabienne LALANDE

Gourdon : Paola BENASTRE – Bernard BOYE – Michel CAMMAS – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Pouvoir de Philippe DELCLAU à Bernard BOYE – Nathalie DENIS – Christian LALANDE – Liliane LEMERCIER – Pouvoir de Nadine SAOUDI à Liliane LEMERCIER – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Pouvoir de Daniel THEBAULT à Marie-Odile DELCAMP – Pouvoir de Sylvie THEULIER à Jean-Louis CONSTANT

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Milhac : Marie-Claude GATINEL

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Christian CHAVAROCHE – Fabienne CHARBONNEL – Pouvoir de Jérôme MALEVILLE à Christian CHAVAROCHE

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Pouvoir de Robert LACOMBE à Jean-Claude MAURY

Saint-Chamarand : Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Jean- Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet : Alain ESCAPOULADE

Saint Clair : Serge LAMOUREUX

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT

Ussel : Bernard PEQUIN

Uzech-les-Oules : Danielle DEVIERS

Le Vigan : Pouvoir de Sylvette BELONIE à Daniel SOULADIE – Jean-Michel FAVORY – Françoise LAGRANGE – Christian LEGRAND – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Anne-Marie CHIMIRRI – Georgina MURRAY

A été élu secrétaire de séance : Christian LEGRAND

N°2017-052 : VOTE DU BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT HABITAT 2017

Rapporteur : Daniel SOULADIE

Le budget s'équilibre en recettes et en dépenses :

Dépenses de fonctionnement :	142 016,00
Recettes de fonctionnement :	142 016,00
Dépenses d'investissement :	142 016,00
Recettes d'investissement :	142 016,00

Vu l'avis favorable de la Conférence des Maires en date du 6 avril 2017,

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil Communautaire adopte le budget annexe Lotissement habitat 2017, présenté par Monsieur Daniel Souladié, Vice-président délégué aux finances.

Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme

La Présidente,
Marie-Odile DELCAMP

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 12 avril 2017

L'an deux mille dix sept, le douze avril à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 5 avril 2017

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Serge BAZIN

Concorès : Christian FRANCOUAL

Fajoles : Fabienne LALANDE

Gourdon : Paola BENASTRE – Bernard BOYE – Michel CAMMAS – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Pouvoir de Philippe DELCLAU à Bernard BOYE – Nathalie DENIS – Christian LALANDE – Liliane LEMERCIER – Pouvoir de Nadine SAOUDI à Liliane LEMERCIER – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Pouvoir de Daniel THEBAULT à Marie-Odile DELCAMP – Pouvoir de Sylvie THEULIER à Jean-Louis CONSTANT

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Milhac : Marie-Claude GATINEL

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Christian CHAVAROCHE – Fabienne CHARBONNEL – Pouvoir de Jérôme MALEVILLE à Christian CHAVAROCHE

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Pouvoir de Robert LACOMBE à Jean-Claude MAURY

Saint-Chamarand : Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Jean- Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet : Alain ESCAPOULADE

Saint Clair : Serge LAMOUREUX

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT

Ussel : Bernard PEQUIN

Uzech-les-Oules : Danielle DEVIERS

Le Vigan : Pouvoir de Sylvette BELONIE à Daniel SOULADIE – Jean-Michel FAVORY – Françoise LAGRANGE – Christian LEGRAND – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Anne-Marie CHIMIRRI – Georgina MURRAY

A été élu secrétaire de séance : Christian LEGRAND

N°2017-053 : VOTE DU BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT ZAE 2017

Rapporteur : Daniel SOULADIE

Le budget s'équilibre en recettes et en dépenses :

Dépenses de fonctionnement :	879 228,00
Recettes de fonctionnement :	879 228,00
Dépenses d'investissement :	999 154,00
Recettes d'investissement :	999 154,00

Vu l'avis favorable de la Conférence des Maires en date du 6 avril 2017,

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil Communautaire adopte le budget annexe Lotissement Zone d'Activités Economiques (ZAE) 2017, présenté par Monsieur Daniel Souladié, Vice-président délégué aux finances.

Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme

La Présidente,
Marie-Odile DELCAMP

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 12 avril 2017

L'an deux mille dix sept, le douze avril à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 5 avril 2017

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Serge BAZIN

Concorès : Christian FRANCOUAL

Fajoles : Fabienne LALANDE

Gourdon : Paola BENASTRE – Bernard BOYE – Michel CAMMAS – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Pouvoir de Philippe DELCLAU à Bernard BOYE – Nathalie DENIS – Christian LALANDE – Liliane LEMERCIER – Pouvoir de Nadine SAOUDI à Liliane LEMERCIER – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Pouvoir de Daniel THEBAULT à Marie-Odile DELCAMP – Pouvoir de Sylvie THEULIER à Jean-Louis CONSTANT

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Milhac : Marie-Claude GATINEL

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Christian CHAVAROCHE – Fabienne CHARBONNEL – Pouvoir de Jérôme MALEVILLE à Christian CHAVAROCHE

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Pouvoir de Robert LACOMBE à Jean-Claude MAURY

Saint-Chamarand : Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Jean- Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet : Alain ESCAPOULADE

Saint Clair : Serge LAMOUREUX

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT

Ussel : Bernard PEQUIN

Uzech-les-Oules : Danielle DEVIERS

Le Vigan : Pouvoir de Sylvette BELONIE à Daniel SOULADIE – Jean-Michel FAVORY – Françoise LAGRANGE – Christian LEGRAND – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Anne-Marie CHIMIRRI – Georgina MURRAY

A été élu secrétaire de séance : Christian LEGRAND

N°2017-054 : VOTE DU BUDGET ANNEXE MULTISERVICE VIANDE 2017

Rapporteur : Daniel SOULADIE

Le budget s'équilibre en recettes et en dépenses, en section de fonctionnement, et présente un suréquilibre, en section d'investissement :

Dépenses de fonctionnement :	20 952,00
Recettes de fonctionnement :	20 952,00
Dépenses d'investissement :	16 189,00
Recettes d'investissement :	16 995,00

Vu l'avis favorable de la Conférence des Maires en date du 6 avril 2017,

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil Communautaire adopte le budget annexe Multiservice viande 2017, présenté par Monsieur Daniel Souladié, Vice-président délégué aux finances.

Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme

La Présidente,
Marie-Odile DELCAMP

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 12 avril 2017

L'an deux mille dix sept, le douze avril à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 5 avril 2017

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Serge BAZIN

Concorès : Christian FRANCOUAL

Fajoles : Fabienne LALANDE

Gourdon : Paola BENASTRE – Bernard BOYE – Michel CAMMAS – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Pouvoir de Philippe DELCLAU à Bernard BOYE – Nathalie DENIS – Christian LALANDE – Liliane LEMERCIER – Pouvoir de Nadine SAOUDI à Liliane LEMERCIER – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Pouvoir de Daniel THEBAULT à Marie-Odile DELCAMP – Pouvoir de Sylvie THEULIER à Jean-Louis CONSTANT

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Milhac : Marie-Claude GATINEL

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Christian CHAVAROCHE – Fabienne CHARBONNEL – Pouvoir de Jérôme MALEVILLE à Christian CHAVAROCHE

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Pouvoir de Robert LACOMBE à Jean-Claude MAURY

Saint-Chamarand : Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Jean- Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet : Alain ESCAPOULADE

Saint Clair : Serge LAMOUREUX

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT

Ussel : Bernard PEQUIN

Uzech-les-Oules : Danielle DEVIERS

Le Vigan : Pouvoir de Sylvette BELONIE à Daniel SOULADIE – Jean-Michel FAVORY – Françoise LAGRANGE – Christian LEGRAND – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Anne-Marie CHIMIRRI – Georgina MURRAY

A été élu secrétaire de séance : Christian LEGRAND

N°2017-055 : VOTE DU BUDGET ANNEXE HOTEL D'ENTREPRISES 2017

Rapporteur : Daniel SOULADIE

Le budget s'équilibre en recettes et en dépenses :

Dépenses de fonctionnement :	40 796,00
Recettes de fonctionnement :	40 796,00
Dépenses d'investissement :	33 938,00
Recettes d'investissement :	33 938,00

Vu l'avis favorable de la Conférence des Maires en date du 6 avril 2017,

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil Communautaire adopte le budget annexe Hôtel d'entreprises 2017, présenté par Monsieur Daniel Souladié, Vice-président délégué aux finances.

Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme

La Présidente,
Marie-Odile DELCAMP

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 12 avril 2017

L'an deux mille dix sept, le douze avril à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 5 avril 2017

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Serge BAZIN

Concorès : Christian FRANCOUAL

Fajoles : Fabienne LALANDE

Gourdon : Paola BENASTRE – Bernard BOYE – Michel CAMMAS – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Pouvoir de Philippe DELCLAU à Bernard BOYE – Nathalie DENIS – Christian LALANDE – Liliane LEMERCIER – Pouvoir de Nadine SAOUDI à Liliane LEMERCIER – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Pouvoir de Daniel THEBAULT à Marie-Odile DELCAMP – Pouvoir de Sylvie THEULIER à Jean-Louis CONSTANT

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Milhac : Marie-Claude GATINEL

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Christian CHAVAROCHE – Fabienne CHARBONNEL – Pouvoir de Jérôme MALEVILLE à Christian CHAVAROCHE

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Pouvoir de Robert LACOMBE à Jean-Claude MAURY

Saint-Chamarand : Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Jean- Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet : Alain ESCAPOULADE

Saint Clair : Serge LAMOUREUX

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT

Ussel : Bernard PEQUIN

Uzech-les-Oules : Danielle DEVIERS

Le Vigan : Pouvoir de Sylvette BELONIE à Daniel SOULADIE – Jean-Michel FAVORY – Françoise LAGRANGE – Christian LEGRAND – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Anne-Marie CHIMIRRI – Georgina MURRAY

A été élu secrétaire de séance : Christian LEGRAND

N°2017-056 : SUBVENTION 2017- MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE DE GOURDON

Rapporteur : Marie-Odile DELCAMP

Conformément aux prévisions budgétaires,

Vu le budget prévisionnel présenté par la Maison des Jeunes et de la Culture de Gourdon,

Il est proposé de verser à la Maison des Jeunes et de la Culture de Gourdon une subvention de fonctionnement à hauteur de 107 000 €, et ce pour l'année 2017.

Vu l'avis favorable de la Conférence des Maires en date du 22 mars 2017,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, approuve cette proposition et autorise Madame la Présidente à procéder à toutes démarches et signatures utiles au versement de la subvention.

Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme

La Présidente,
Marie-Odile DELCAMP

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 12 avril 2017

L'an deux mille dix sept, le douze avril à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 5 avril 2017

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Serge BAZIN

Concorès : Christian FRANCOUAL

Fajoles : Fabienne LALANDE

Gourdon : Paola BENASTRE – Bernard BOYE – Michel CAMMAS – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Pouvoir de Philippe DELCLAU à Bernard BOYE – Nathalie DENIS – Christian LALANDE – Liliane LEMERCIER – Pouvoir de Nadine SAOUDI à Liliane LEMERCIER – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Pouvoir de Daniel THEBAULT à Marie-Odile DELCAMP – Pouvoir de Sylvie THEULIER à Jean-Louis CONSTANT

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Milhac : Marie-Claude GATINEL

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Christian CHAVAROCHE – Fabienne CHARBONNEL – Pouvoir de Jérôme MALEVILLE à Christian CHAVAROCHE

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Pouvoir de Robert LACOMBE à Jean-Claude MAURY

Saint-Chamarand : Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Jean- Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet : Alain ESCAPOULADE

Saint Clair : Serge LAMOUREUX

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT

Ussel : Bernard PEQUIN

Uzech-les-Oules : Danielle DEVIERS

Le Vigan : Pouvoir de Sylvette BELONIE à Daniel SOULADIE – Jean-Michel FAVORY – Françoise LAGRANGE – Christian LEGRAND – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Anne-Marie CHIMIRRI – Georgina MURRAY

A été élu secrétaire de séance : Christian LEGRAND

N°2017-057 : SUBVENTION 2017- ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT DU VIGAN

Rapporteur : Marie-Odile DELCAMP

Conformément aux prévisions budgétaires,

Vu le budget prévisionnel présenté par l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement du Vigan,

Il est proposé de verser à l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement du Vigan une subvention de fonctionnement à hauteur de 55 075 €, et ce pour l'année 2017.

Vu l'avis favorable de la Conférence des Maires en date du 22 mars 2017,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, approuve cette proposition et autorise Madame la Présidente à procéder à toutes démarches et signatures utiles au versement de la subvention.

Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme

La Présidente,
Marie-Odile DELCAMP

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 12 avril 2017

L'an deux mille dix sept, le douze avril à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 5 avril 2017

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Serge BAZIN

Concorès : Christian FRANCOUAL

Fajoles : Fabienne LALANDE

Gourdon : Paola BENASTRE – Bernard BOYE – Michel CAMMAS – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Pouvoir de Philippe DELCLAU à Bernard BOYE – Nathalie DENIS – Christian LALANDE – Liliane LEMERCIER – Pouvoir de Nadine SAOUDI à Liliane LEMERCIER – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Pouvoir de Daniel THEBAULT à Marie-Odile DELCAMP – Pouvoir de Sylvie THEULIER à Jean-Louis CONSTANT

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Milhac : Marie-Claude GATINEL

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Christian CHAVAROCHE – Fabienne CHARBONNEL – Pouvoir de Jérôme MALEVILLE à Christian CHAVAROCHE

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Pouvoir de Robert LACOMBE à Jean-Claude MAURY

Saint-Chamarand : Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Jean- Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet : Alain ESCAPOULADE

Saint Clair : Serge LAMOUREUX

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT

Ussel : Bernard PEQUIN

Uzech-les-Oules : Danielle DEVIERS

Le Vigan : Pouvoir de Sylvette BELONIE à Daniel SOULADIE – Jean-Michel FAVORY – Françoise LAGRANGE – Christian LEGRAND – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Anne-Marie CHIMIRRI – Georgina MURRAY

A été élu secrétaire de séance : Christian LEGRAND

N°2017-058 : SUBVENTION 2017- OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL

Rapporteur : Marie-Odile DELCAMP

Conformément aux prévisions budgétaires,

Vu le budget prévisionnel présenté par l'Office de Tourisme Intercommunal,

Il est proposé de verser à l'Office de Tourisme Intercommunal Quercy-Bouriane une subvention de fonctionnement à hauteur de 236 600 €, et ce pour l'année 2017.

Vu l'avis favorable de la Conférence des Maires en date du 22 mars 2017,

Madame Marie-Chantal Laurent et Monsieur Léon-Bernard Claesen ne participent pas au vote.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, approuve cette proposition et autorise Madame la Présidente à procéder à toutes démarches et signatures utiles au versement de la subvention.

Délibéré les jour, mois et an susdits

Pour copie conforme

La Présidente,

Marie-Odile DELCAMP

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 12 avril 2017

L'an deux mille dix sept, le douze avril à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 5 avril 2017

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Serge BAZIN

Concorès : Christian FRANCOUAL

Fajoles : Fabienne LALANDE

Gourdon : Paola BENASTRE – Bernard BOYE – Michel CAMMAS – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Pouvoir de Philippe DELCLAU à Bernard BOYE – Nathalie DENIS – Christian LALANDE – Liliane LEMERCIER – Pouvoir de Nadine SAOUDI à Liliane LEMERCIER – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Pouvoir de Daniel THEBAULT à Marie-Odile DELCAMP – Pouvoir de Sylvie THEULIER à Jean-Louis CONSTANT

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Milhac : Marie-Claude GATINEL

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Christian CHAVAROCHE – Fabienne CHARBONNEL – Pouvoir de Jérôme MALEVILLE à Christian CHAVAROCHE

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Pouvoir de Robert LACOMBE à Jean-Claude MAURY

Saint-Chamarand : Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Jean- Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet : Alain ESCAPOULADE

Saint Clair : Serge LAMOUREUX

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT

Ussel : Bernard PEQUIN

Uzech-les-Oules : Danielle DEVIERS

Le Vigan : Pouvoir de Sylvette BELONIE à Daniel SOULADIE – Jean-Michel FAVORY – Françoise LAGRANGE – Christian LEGRAND – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Anne-Marie CHIMIRRI – Georgina MURRAY

A été élu secrétaire de séance : Christian LEGRAND

N°2017-059 : SUBVENTION 2017- CRECHE PARENTALE « ECOUTE S'IL JOUE »

Rapporteur : Marie-Odile DELCAMP

Conformément aux prévisions budgétaires,

Vu le budget prévisionnel présenté par la Crèche Parentale « Ecoute s'il joue »,

Il est proposé de verser à la Crèche Parentale « Ecoute s'il joue » une subvention de fonctionnement à hauteur de 126 000 €, et ce pour l'année 2017.

Vu l'avis favorable de la Conférence des Maires en date du 22 mars 2017,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, approuve cette proposition et autorise Madame la Présidente à procéder à toutes démarches et signatures utiles au versement de la subvention.

Délibéré les jour, mois et an susdits

Pour copie conforme

La Présidente,

Marie-Odile DELCAMP

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 12 avril 2017

L'an deux mille dix sept, le douze avril à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 5 avril 2017

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Serge BAZIN

Concorès : Christian FRANCOUAL

Fajoles : Fabienne LALANDE

Gourdon : Paola BENASTRE – Bernard BOYE – Michel CAMMAS – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Pouvoir de Philippe DELCLAU à Bernard BOYE – Nathalie DENIS – Christian LALANDE – Liliane LEMERCIER – Pouvoir de Nadine SAOUDI à Liliane LEMERCIER – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Pouvoir de Daniel THEBAULT à Marie-Odile DELCAMP – Pouvoir de Sylvie THEULIER à Jean-Louis CONSTANT

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Milhac : Marie-Claude GATINEL

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Christian CHAVAROCHE – Fabienne CHARBONNEL – Pouvoir de Jérôme MALEVILLE à Christian CHAVAROCHE

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Pouvoir de Robert LACOMBE à Jean-Claude MAURY

Saint-Chamarand : Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Jean- Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet : Alain ESCAPOULADE

Saint Clair : Serge LAMOUREUX

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT

Ussel : Bernard PEQUIN

Uzech-les-Oules : Danielle DEVIERS

Le Vigan : Pouvoir de Sylvette BELONIE à Daniel SOULADIE – Jean-Michel FAVORY – Françoise LAGRANGE – Christian LEGRAND – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Anne-Marie CHIMIRRI – Georgina MURRAY

A été élu secrétaire de séance : Christian LEGRAND

N°2017-060 : SUBVENTION 2017- AGENCE DEPARTEMENTALE D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT

Rapporteur : Marie-Odile DELCAMP

Considérant la demande de l'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL) pour l'attribution d'une subvention de fonctionnement au titre de l'année 2017,

Il est proposé de verser à l'ADIL une subvention de fonctionnement à hauteur de 300 €, et ce pour l'année 2017.

Vu l'avis favorable de la Conférence des Maires en date du 22 mars 2017,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, approuve cette proposition et autorise Madame la Présidente à procéder à toutes démarches et signatures utiles au versement de la subvention.

Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme

La Présidente,
Marie-Odile DELCAMP

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 12 avril 2017

L'an deux mille dix sept, le douze avril à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 5 avril 2017

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Serge BAZIN

Concorès : Christian FRANCOUAL

Fajoles : Fabienne LALANDE

Gourdon : Paola BENASTRE – Bernard BOYE – Michel CAMMAS – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Pouvoir de Philippe DELCLAU à Bernard BOYE – Nathalie DENIS – Christian LALANDE – Liliane LEMERCIER – Pouvoir de Nadine SAOUDI à Liliane LEMERCIER – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Pouvoir de Daniel THEBAULT à Marie-Odile DELCAMP – Pouvoir de Sylvie THEULIER à Jean-Louis CONSTANT

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Milhac : Marie-Claude GATINEL

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Christian CHAVAROCHE – Fabienne CHARBONNEL – Pouvoir de Jérôme MALEVILLE à Christian CHAVAROCHE

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Pouvoir de Robert LACOMBE à Jean-Claude MAURY

Saint-Chamarand : Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Jean- Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet : Alain ESCAPOULADE

Saint Clair : Serge LAMOUREUX

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT

Ussel : Bernard PEQUIN

Uzech-les-Oules : Danielle DEVIERS

Le Vigan : Pouvoir de Sylvette BELONIE à Daniel SOULADIE – Jean-Michel FAVORY – Françoise LAGRANGE – Christian LEGRAND – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Anne-Marie CHIMIRRI – Georgina MURRAY

A été élu secrétaire de séance : Christian LEGRAND

N°2017-061 : SUBVENTION 2017- ASSOCIATION « LES AMIS DE LA BUTTE »

Rapporteur : Marie-Odile DELCAMP

Vu la demande de subvention reçue de l'Association « Les Amis de la Butte » pour l'organisation du Festival Léo Ferré (3 500 €),

Considérant que la demande formulée par l'Association « Les Amis de la Butte » répond aux quatre critères définis dans la compétence « création, organisation et soutien d'animations et d'événements touristiques » (espace, durée, fréquentation et financier),

Considérant que la demande de subvention répond à la compétence « soutien en direction du monde associatif dans l'objectif d'une dynamique apportée à la vie locale, dans le cadre des compétences communautaires, conformément aux critères définis dans la compétence tourisme »,

Vu l'avis favorable de la Conférence des Maires en date du 22 mars 2017,

Il est proposé de verser à l'association « Les Amis de la Butte » de Gourdon une subvention de fonctionnement à hauteur de 3 500 €, pour l'année 2017.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, valide l'octroi d'une subvention de 3 500€ au profit de l'Association « Les Amis de la Butte » de Gourdon et autorise Madame la Présidente à procéder à toutes démarches et signatures utiles à son versement.

Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme

La Présidente,
Marie-Odile DELCAMP

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 12 avril 2017

L'an deux mille dix sept, le douze avril à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 5 avril 2017

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Serge BAZIN

Concorès : Christian FRANCOUAL

Fajoles : Fabienne LALANDE

Gourdon : Paola BENASTRE – Bernard BOYE – Michel CAMMAS – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Pouvoir de Philippe DELCLAU à Bernard BOYE – Nathalie DENIS – Christian LALANDE – Liliane LEMERCIER – Pouvoir de Nadine SAOUDI à Liliane LEMERCIER – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Pouvoir de Daniel THEBAULT à Marie-Odile DELCAMP – Pouvoir de Sylvie THEULIER à Jean-Louis CONSTANT

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Milhac : Marie-Claude GATINEL

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Christian CHAVAROCHE – Fabienne CHARBONNEL – Pouvoir de Jérôme MALEVILLE à Christian CHAVAROCHE

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Pouvoir de Robert LACOMBE à Jean-Claude MAURY

Saint-Chamarand : Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Jean- Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet : Alain ESCAPOULADE

Saint Clair : Serge LAMOUREUX

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT

Ussel : Bernard PEQUIN

Uzech-les-Oules : Danielle DEVIERS

Le Vigan : Pouvoir de Sylvette BELONIE à Daniel SOULADIE – Jean-Michel FAVORY – Françoise LAGRANGE – Christian LEGRAND – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Anne-Marie CHIMIRRI – Georgina MURRAY

A été élu secrétaire de séance : Christian LEGRAND

N°2017-062 : SUBVENTION 2017- ASSOCIATION « LES AMIS DU PIAGE»

Rapporteur : Marie-Odile DELCAMP

Vu la demande de subvention reçue de l'association des « Amis du Piage » pour la participation au financement d'actions visant à la promotion du site du Piage sur l'année 2017 (1000 €),

Considérant que la demande formulée par l'association des « Amis du Piage » répond aux quatre critères définis dans la compétence « création, organisation et soutien d'animations et d'événements touristiques » (espace, durée, fréquentation et financier),

Considérant que la demande de subvention répond à la compétence « soutien en direction du monde associatif dans l'objectif d'une dynamique apportée à la vie locale, dans le cadre des compétences communautaires, conformément aux critères définis dans la compétence tourisme »,

Vu l'avis favorable de la Conférence des Maires en date du 22 mars 2017,

Il est proposé de verser à l'association des « Amis du Piage » une subvention de fonctionnement à hauteur de 700 €, pour l'année 2017.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité, valide l'octroi d'une subvention de 700 € au profit de l'association des « Amis du Piage » et autorise Madame la Présidente à procéder à toutes démarches et signatures utiles à son versement.

Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme

La Présidente,
Marie-Odile DELCAMP

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 12 avril 2017

L'an deux mille dix sept, le douze avril à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 5 avril 2017

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Serge BAZIN

Concorès : Christian FRANCOUAL

Fajoles : Fabienne LALANDE

Gourdon : Paola BENASTRE – Bernard BOYE – Michel CAMMAS – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Pouvoir de Philippe DELCLAU à Bernard BOYE – Nathalie DENIS – Christian LALANDE – Liliane LEMERCIER – Pouvoir de Nadine SAOUDI à Liliane LEMERCIER – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Pouvoir de Daniel THEBAULT à Marie-Odile DELCAMP – Pouvoir de Sylvie THEULIER à Jean-Louis CONSTANT

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Milhac : Marie-Claude GATINEL

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Christian CHAVAROCHE – Fabienne CHARBONNEL – Pouvoir de Jérôme MALEVILLE à Christian CHAVAROCHE

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Pouvoir de Robert LACOMBE à Jean-Claude MAURY

Saint-Chamarand : Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Jean- Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet : Alain ESCAPOULADE

Saint Clair : Serge LAMOUREUX

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT

Ussel : Bernard PEQUIN

Uzech-les-Oules : Danielle DEVIERS

Le Vigan : Pouvoir de Sylvette BELONIE à Daniel SOULADIE – Jean-Michel FAVORY – Françoise LAGRANGE – Christian LEGRAND – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Anne-Marie CHIMIRRI – Georgina MURRAY

A été élu secrétaire de séance : Christian LEGRAND

N°2017-063 : SUBVENTION 2017- ASSOCIATION « LES AMIS DE LA BIBLIOTHEQUE QUERCY BOURIANE»

Rapporteur : Marie-Odile DELCAMP

Vu la demande de subvention reçue de l'Association des Amis de la Bibliothèque Quercy-Bouriane pour l'organisation de l'opération « premières pages », du Festival « Croc'Histoires » 2017 et d'animations de l'automne/hiver 2017,

Considérant que la demande formulée par l'Association des Amis de la Bibliothèque Quercy-Bouriane a pour but de diffuser et promouvoir la lecture publique sur le territoire communautaire ainsi qu'organiser des animations « Croc'Histoires » auprès des écoles et de la Crèche Parentale « Ecoute s'il joue »,

Considérant que la demande de subvention répond à la compétence « soutien en direction du monde associatif dans l'objectif d'une dynamique apportée à la vie locale, dans le cadre des compétences communautaires, conformément aux critères définis dans la compétence tourisme »,

Vu l'avis favorable de la Conférence des Maires en date du 22 mars 2017,

Il est proposé de verser à l'association des « Amis de la bibliothèque Quercy-Bouriane », une subvention de fonctionnement à hauteur de 1 000 €, pour l'année 2017.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité, valide l'octroi d'une subvention de 1 000€ au profit de l'association des « Amis de la bibliothèque Quercy-Bouriane » et autorise Madame la Présidente à procéder à toutes démarches et signatures utiles à son versement.

Délibéré les jour, mois et an susdits

Pour copie conforme

La Présidente,
Marie-Odile DELCAMP

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 12 avril 2017

L'an deux mille dix sept, le douze avril à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 5 avril 2017

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Serge BAZIN

Concorès : Christian FRANCOUAL

Fajoles : Fabienne LALANDE

Gourdon : Paola BENASTRE – Bernard BOYE – Michel CAMMAS – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Pouvoir de Philippe DELCLAU à Bernard BOYE – Nathalie DENIS – Christian LALANDE – Liliane LEMERCIER – Pouvoir de Nadine SAOUDI à Liliane LEMERCIER – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Pouvoir de Daniel THEBAULT à Marie-Odile DELCAMP – Pouvoir de Sylvie THEULIER à Jean-Louis CONSTANT

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Milhac : Marie-Claude GATINEL

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Christian CHAVAROCHE – Fabienne CHARBONNEL – Pouvoir de Jérôme MALEVILLE à Christian CHAVAROCHE

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Pouvoir de Robert LACOMBE à Jean-Claude MAURY

Saint-Chamarand : Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Jean- Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet : Alain ESCAPOULADE

Saint Clair : Serge LAMOUREUX

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT

Ussel : Bernard PEQUIN

Uzech-les-Oules : Danielle DEVIERS

Le Vigan : Pouvoir de Sylvette BELONIE à Daniel SOULADIE – Jean-Michel FAVORY – Françoise LAGRANGE – Christian LEGRAND – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Anne-Marie CHIMIRRI – Georgina MURRAY

A été élu secrétaire de séance : Christian LEGRAND

N°2017-064 : SUBVENTION 2017- CENTRE D'INFORMATION SUR LES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES (CIDFF)

Rapporteur : Marie-Odile DELCAMP

Vu la demande de subvention reçue du centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF), pour l'organisation de manifestations à l'occasion de la « Semaine départementale des droits des enfants et des jeunes » en 2017 (1 000 €),

Vu l'avis favorable de la Conférence des Maires en date du 22 mars 2017,

Il est proposé de verser au Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF) une subvention de fonctionnement à hauteur de 500 €, pour l'année 2017.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité, valide l'octroi d'une subvention de 500 € au Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF) et autorise Madame la Présidente à procéder à toutes démarches et signatures utiles à son versement.

Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme

La Présidente,
Marie-Odile DELCAMP

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 12 avril 2017

L'an deux mille dix sept, le douze avril à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 5 avril 2017

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Serge BAZIN

Concorès : Christian FRANCOUAL

Fajoles : Fabienne LALANDE

Gourdon : Paola BENASTRE – Bernard BOYE – Michel CAMMAS – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Pouvoir de Philippe DELCLAU à Bernard BOYE – Nathalie DENIS – Christian LALANDE – Liliane LEMERCIER – Pouvoir de Nadine SAOUDI à Liliane LEMERCIER – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Pouvoir de Daniel THEBAULT à Marie-Odile DELCAMP – Pouvoir de Sylvie THEULIER à Jean-Louis CONSTANT

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Milhac : Marie-Claude GATINEL

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Christian CHAVAROCHE – Fabienne CHARBONNEL – Pouvoir de Jérôme MALEVILLE à Christian CHAVAROCHE

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Pouvoir de Robert LACOMBE à Jean-Claude MAURY

Saint-Chamarand : Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Jean- Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet : Alain ESCAPOULADE

Saint Clair : Serge LAMOUREUX

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT

Ussel : Bernard PEQUIN

Uzech-les-Oules : Danielle DEVIERS

Le Vigan : Pouvoir de Sylvette BELONIE à Daniel SOULADIE – Jean-Michel FAVORY – Françoise LAGRANGE – Christian LEGRAND – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Anne-Marie CHIMIRRI – Georgina MURRAY

A été élu secrétaire de séance : Christian LEGRAND

N°2017-065 : SUBVENTION 2017- ASSOCIATION « IDETORIAL »

Rapporteur : Marie-Odile DELCAMP

Vu la demande de subvention reçue de l'association « Idétorial », pour le soutien à la production et au développement des « Actualités au Cinéma » présentées au cinéma l'Atalante de Gourdon en 2017 (3 700 €),

Considérant que la demande de subvention répond à la compétence « soutien en direction du monde associatif dans l'objectif d'une dynamique apportée à la vie locale, dans le cadre des compétences communautaires, conformément aux critères définis dans la compétence tourisme »,

Vu l'avis favorable de la Conférence des Maires en date du 22 mars 2017,

Il est proposé de verser à l'association « Idétorial » une subvention de fonctionnement à hauteur de 3 700€, pour l'année 2017.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité, valide l'octroi d'une subvention de 3 700€ à l'association « Idétorial », et autorise Madame la Présidente à procéder à toutes démarches et signatures utiles à son versement.

Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme

La Présidente,
Marie-Odile DELCAMP

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 12 avril 2017

L'an deux mille dix sept, le douze avril à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 5 avril 2017

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Serge BAZIN

Concorès : Christian FRANCOUAL

Fajoles : Fabienne LALANDE

Gourdon : Paola BENASTRE – Bernard BOYE – Michel CAMMAS – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Pouvoir de Philippe DELCLAU à Bernard BOYE – Nathalie DENIS – Christian LALANDE – Liliane LEMERCIER – Pouvoir de Nadine SAOUDI à Liliane LEMERCIER – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Pouvoir de Daniel THEBAULT à Marie-Odile DELCAMP – Pouvoir de Sylvie THEULIER à Jean-Louis CONSTANT

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Milhac : Marie-Claude GATINEL

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Christian CHAVAROCHE – Fabienne CHARBONNEL – Pouvoir de Jérôme MALEVILLE à Christian CHAVAROCHE

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Pouvoir de Robert LACOMBE à Jean-Claude MAURY

Saint-Chamarand : Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Jean- Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet : Alain ESCAPOULADE

Saint Clair : Serge LAMOUREUX

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT

Ussel : Bernard PEQUIN

Uzech-les-Oules : Danielle DEVIERS

Le Vigan : Pouvoir de Sylvette BELONIE à Daniel SOULADIE – Jean-Michel FAVORY – Françoise LAGRANGE – Christian LEGRAND – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Anne-Marie CHIMIRRI – Georgina MURRAY

A été élu secrétaire de séance : Christian LEGRAND

N°2017-066 : SUBVENTION 2017- ASSOCIATION « AUTO INSERTION LOTOISE » (AIL)

Rapporteur : Marie-Odile DELCAMP

Vu la demande de subvention reçue de l'association « Auto Insertion Lotoise » (AIL), pour le soutien au fonctionnement d'un garage associatif, situé sur la Commune du Vigan,

Vu l'avis favorable de la Conférence des Maires en date du 22 mars 2017,

Il est proposé de verser à l'association « Auto Insertion Lotoise » une subvention de fonctionnement à hauteur de 3 500 €, pour l'année 2017.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité, valide l'octroi d'une subvention de 3 500€ à l'association « Auto Insertion Lotoise » (AIL), et autorise Madame la Présidente à procéder à toutes démarches et signatures utiles à son versement.

Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme

La Présidente,
Marie-Odile DELCAMP

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 12 avril 2017

L'an deux mille dix sept, le douze avril à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 5 avril 2017

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Serge BAZIN

Concorès : Christian FRANCOUAL

Fajoles : Fabienne LALANDE

Gourdon : Paola BENASTRE – Bernard BOYE – Michel CAMMAS – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Pouvoir de Philippe DELCLAU à Bernard BOYE – Nathalie DENIS – Christian LALANDE – Liliane LEMERCIER – Pouvoir de Nadine SAOUDI à Liliane LEMERCIER – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Pouvoir de Daniel THEBAULT à Marie-Odile DELCAMP – Pouvoir de Sylvie THEULIER à Jean-Louis CONSTANT

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Milhac : Marie-Claude GATINEL

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Christian CHAVAROCHE – Fabienne CHARBONNEL – Pouvoir de Jérôme MALEVILLE à Christian CHAVAROCHE

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Pouvoir de Robert LACOMBE à Jean-Claude MAURY

Saint-Chamarand : Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Jean- Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet : Alain ESCAPOULADE

Saint Clair : Serge LAMOUREUX

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT

Ussel : Bernard PEQUIN

Uzech-les-Oules : Danielle DEVIERS

Le Vigan : Pouvoir de Sylvette BELONIE à Daniel SOULADIE – Jean-Michel FAVORY – Françoise LAGRANGE – Christian LEGRAND – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Anne-Marie CHIMIRRI – Georgina MURRAY

A été élu secrétaire de séance : Christian LEGRAND

N°2017-067 : SUBVENTION 2017- « JEUNES AGRICULTEURS DU LOT »

Rapporteur : Marie-Odile DELCAMP

Vu la demande de subvention reçue des « Jeunes agriculteurs du Lot » pour l'organisation de la 22^{ème} édition de la Fête de la Terre, les 2 et 3 septembre 2017 sur les communes de Saint Germain du Bel Air et Saint Chamarand,

Considérant que la demande de subvention répond à la compétence « soutien en direction du monde associatif dans l'objectif d'une dynamique apportée à la vie locale, dans le cadre des compétences communautaires, conformément aux critères définis dans la compétence tourisme »,

Vu l'avis favorable de la Conférence des Maires en date du 22 mars 2017,

Il est proposé de verser aux «Jeunes agriculteurs du Lot», une subvention de fonctionnement à hauteur de 2 500 €, pour l'année 2017.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité, valide l'octroi d'une subvention de 2 500€ au profit des «Jeunes agriculteurs du Lot» et autorise Madame la Présidente à procéder à toutes démarches et signatures utiles à son versement.

Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme

La Présidente,
Marie-Odile DELCAMP

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 12 avril 2017

L'an deux mille dix sept, le douze avril à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 5 avril 2017

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Serge BAZIN

Concorès : Christian FRANCOUAL

Fajoles : Fabienne LALANDE

Gourdon : Paola BENASTRE – Bernard BOYE – Michel CAMMAS – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Pouvoir de Philippe DELCLAU à Bernard BOYE – Nathalie DENIS – Christian LALANDE – Liliane LEMERCIER – Pouvoir de Nadine SAOUDI à Liliane LEMERCIER – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Pouvoir de Daniel THEBAULT à Marie-Odile DELCAMP – Pouvoir de Sylvie THEULIER à Jean-Louis CONSTANT

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Milhac : Marie-Claude GATINEL

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Christian CHAVAROCHE – Fabienne CHARBONNEL – Pouvoir de Jérôme MALEVILLE à Christian CHAVAROCHE

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Pouvoir de Robert LACOMBE à Jean-Claude MAURY

Saint-Chamarand : Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Jean- Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet : Alain ESCAPOULADE

Saint Clair : Serge LAMOUREUX

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT

Ussel : Bernard PEQUIN

Uzech-les-Oules : Danielle DEVIERS

Le Vigan : Pouvoir de Sylvette BELONIE à Daniel SOULADIE – Jean-Michel FAVORY – Françoise LAGRANGE – Christian LEGRAND – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Anne-Marie CHIMIRRI – Georgina MURRAY

A été élu secrétaire de séance : Christian LEGRAND

N°2017-068 : SUBVENTION 2017- ASSOCIATION « FESTICEOU »

Rapporteur : Marie-Odile DELCAMP

Vu la demande de subvention reçue de l'Association « Festicéou » pour l'organisation d'un festival de musique et des arts de la rue, les 1^{er}, 2 et 3 septembre 2017 à Concorès (3 500 €),

Considérant que la demande de subvention répond à la compétence « soutien en direction du monde associatif dans l'objectif d'une dynamique apportée à la vie locale, dans le cadre des compétences communautaires, conformément aux critères définis dans la compétence tourisme »,

Vu l'avis favorable de la Conférence des Maires en date du 22 mars 2017,

Il est proposé de verser à l'association «Festicéou », une subvention de fonctionnement à hauteur de 3 500 €, pour l'année 2017.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité, valide l'octroi d'une subvention de 3 500€ au profit de l'association «Festicéou » et autorise Madame la Présidente à procéder à toutes démarches et signatures utiles à son versement.

Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme

La Présidente,
Marie-Odile DELCAMP

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 12 avril 2017

L'an deux mille dix sept, le douze avril à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 5 avril 2017

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Serge BAZIN

Concorès : Christian FRANCOUAL

Fajoles : Fabienne LALANDE

Gourdon : Paola BENASTRE – Bernard BOYE – Michel CAMMAS – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Pouvoir de Philippe DELCLAU à Bernard BOYE – Nathalie DENIS – Christian LALANDE – Liliane LEMERCIER – Pouvoir de Nadine SAOUDI à Liliane LEMERCIER – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Pouvoir de Daniel THEBAULT à Marie-Odile DELCAMP – Pouvoir de Sylvie THEULIER à Jean-Louis CONSTANT

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Milhac : Marie-Claude GATINEL

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Christian CHAVAROCHE – Fabienne CHARBONNEL – Pouvoir de Jérôme MALEVILLE à Christian CHAVAROCHE

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Pouvoir de Robert LACOMBE à Jean-Claude MAURY

Saint-Chamarand : Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Jean- Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet : Alain ESCAPOULADE

Saint Clair : Serge LAMOUREUX

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT

Ussel : Bernard PEQUIN

Uzech-les-Oules : Danielle DEVIERS

Le Vigan : Pouvoir de Sylvette BELONIE à Daniel SOULADIE – Jean-Michel FAVORY – Françoise LAGRANGE – Christian LEGRAND – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Anne-Marie CHIMIRRI – Georgina MURRAY

A été élu secrétaire de séance : Christian LEGRAND

N°2017-069 : ADHESION 2017 A L'ASSOCIATION « URGENCE POLT »

Rapporteur : Marie-Odile DELCAMP

Il est rappelé au Conseil Communautaire que, lors de sa séance du 26 mai 2010, il a décidé d'adhérer pour l'année 2010, à l'association « Urgence POLT » sise 7 avenue de la République 18100 VIERZON. Créée le 30 janvier 2010, cette association rassemble dans une même structure toutes les personnes et organisations qui militent en faveur de la modernisation de la ligne Paris – Orléans – Limoges – Toulouse. Elle a pour but de défendre et promouvoir la modernisation et l'amélioration des infrastructures, du matériel, des dessertes, du cadencement de la ligne et d'agir pour son interconnexion au réseau européen à grande vitesse. Cette adhésion a été renouvelée au titre des années 2011 à 2016.

L'Association « Urgence Polt » sollicite la Communauté de Communes afin qu'elle renouvelle son adhésion, pour l'année 2017 et ce à hauteur de 300 €.

Vu l'avis favorable de la Conférence des Maires en date du 22 mars 2017,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- approuve l'adhésion de la Communauté de Communes à l'association « Urgence POLT » pour l'année 2017,
- approuve le versement d'une cotisation de 300 € pour l'année 2017,
- autorise Madame la Présidente à toutes démarches et signatures utiles.

Délibéré les jour, mois et an susdits

Pour copie conforme

La Présidente,
Marie-Odile DELCAMP

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 12 avril 2017

L'an deux mille dix sept, le douze avril à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 5 avril 2017

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Serge BAZIN

Concorès : Christian FRANCOUAL

Fajoles : Fabienne LALANDE

Gourdon : Paola BENASTRE – Bernard BOYE – Michel CAMMAS – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Pouvoir de Philippe DELCLAU à Bernard BOYE – Nathalie DENIS – Christian LALANDE – Liliane LEMERCIER – Pouvoir de Nadine SAOUDI à Liliane LEMERCIER – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Pouvoir de Daniel THEBAULT à Marie-Odile DELCAMP – Pouvoir de Sylvie THEULIER à Jean-Louis CONSTANT

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Milhac : Marie-Claude GATINEL

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Christian CHAVAROCHE – Fabienne CHARBONNEL – Pouvoir de Jérôme MALEVILLE à Christian CHAVAROCHE

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Pouvoir de Robert LACOMBE à Jean-Claude MAURY

Saint-Chamarand : Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Jean- Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet : Alain ESCAPOULADE

Saint Clair : Serge LAMOUREUX

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT

Ussel : Bernard PEQUIN

Uzech-les-Oules : Danielle DEVIERS

Le Vigan : Pouvoir de Sylvette BELONIE à Daniel SOULADIE – Jean-Michel FAVORY – Françoise LAGRANGE – Christian LEGRAND – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Anne-Marie CHIMIRRI – Georgina MURRAY

A été élu secrétaire de séance : Christian LEGRAND

N°2017-070 : ADHESION 2017 A L'ASSOCIATION DES PALEONAUTES

Rapporteur : Delphine SOUBIROUX-MAGREZ

L'espace muséal du Piage fait partie du réseau des « Paléonautes » qui regroupe, au sein d'une association, 8 sites archéologiques, dans le but de développer des actions de promotion et de valorisation culturelle et touristique des sites partenaires.

La Communauté de Communes a octroyé une subvention de 500,00 € à cette association au titre des années 2013 à 2016.

Pour l'année 2017, l'Association des « Paléonautes » sollicite la Communauté de Communes afin qu'elle adhère au réseau, et ce à hauteur de 500,00 €.

Vu l'avis favorable de la Conférence des Maires en date du 22 mars 2017,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- approuve l'adhésion de la Communauté de Communes à l'association des « Paléonautes » pour l'année 2017,
- approuve le versement d'une cotisation de 500,00 € pour l'année 2017,
- autorise Madame la Présidente à toutes démarches et signatures utiles.

Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme

La Présidente,
Marie-Odile DELCAMP

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 12 avril 2017

L'an deux mille dix sept, le douze avril à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 5 avril 2017

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Serge BAZIN

Concorès : Christian FRANCOUAL

Fajoles : Fabienne LALANDE

Gourdon : Paola BENASTRE – Bernard BOYE – Michel CAMMAS – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Pouvoir de Philippe DELCLAU à Bernard BOYE – Nathalie DENIS – Christian LALANDE – Liliane LEMERCIER – Pouvoir de Nadine SAOUDI à Liliane LEMERCIER – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Pouvoir de Daniel THEBAULT à Marie-Odile DELCAMP – Pouvoir de Sylvie THEULIER à Jean-Louis CONSTANT

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Milhac : Marie-Claude GATINEL

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Christian CHAVAROCHE – Fabienne CHARBONNEL – Pouvoir de Jérôme MALEVILLE à Christian CHAVAROCHE

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Pouvoir de Robert LACOMBE à Jean-Claude MAURY

Saint-Chamarand : Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Jean- Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet : Alain ESCAPOULADE

Saint Clair : Serge LAMOUREUX

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT

Ussel : Bernard PEQUIN

Uzech-les-Oules : Danielle DEVIERS

Le Vigan : Pouvoir de Sylvette BELONIE à Daniel SOULADIE – Jean-Michel FAVORY – Françoise LAGRANGE – Christian LEGRAND – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Anne-Marie CHIMIRRI – Georgina MURRAY

A été élu secrétaire de séance : Christian LEGRAND

N°2017-071 : ADHESION 2017 AU CONSEIL D'ARCHITECTURE D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT (CAUE) DU LOT

Rapporteur : Stéphane MAGOT

Lors de son Conseil d'administration du 28 février 2011 et de l'Assemblée Générale du 15 juin 2011, le CAUE a décidé d'ouvrir son adhésion aux communes et communautés de communes sans remettre en cause le principe de gratuité inscrit dans la Loi de 1977 ni les conditions actuelles de ses interventions.

Cette adhésion, d'un montant de 150,00 € pour les collectivités de plus de 2 000 habitants permet à la Communauté de Communes Quercy Bouriane de prendre part activement aux instances du CAUE, avec un représentant, qui siège au sein des Assemblées générales et du Conseil d'Administration. Cette adhésion a débuté en 2011, et a été renouvelée au titre des années 2012 à 2016.

Vu l'avis favorable de la Conférences des Maires en date du 22 mars 2017,

Madame Danielle DEVIERS ne participe pas au vote.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- renouvelle l'adhésion de la Communauté de Communes Quercy Bouriane au CAUE du Lot au titre de l'année 2017,
- approuve le versement d'une cotisation de 150,00 € pour l'année 2017,
- autorise Madame la Présidente à toutes démarches et signatures utiles.

Délibéré les jour, mois et an susdits

Pour copie conforme

La Présidente,
Marie-Odile DELCAMP

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 12 avril 2017

L'an deux mille dix sept, le douze avril à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 5 avril 2017

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Serge BAZIN

Concorès : Christian FRANCOUAL

Fajoles : Fabienne LALANDE

Gourdon : Paola BENASTRE – Bernard BOYE – Michel CAMMAS – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Pouvoir de Philippe DELCLAU à Bernard BOYE – Nathalie DENIS – Christian LALANDE – Liliane LEMERCIER – Pouvoir de Nadine SAOUDI à Liliane LEMERCIER – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Pouvoir de Daniel THEBAULT à Marie-Odile DELCAMP – Pouvoir de Sylvie THEULIER à Jean-Louis CONSTANT

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Milhac : Marie-Claude GATINEL

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Christian CHAVAROCHE – Fabienne CHARBONNEL – Pouvoir de Jérôme MALEVILLE à Christian CHAVAROCHE

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Pouvoir de Robert LACOMBE à Jean-Claude MAURY

Saint-Chamarand : Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Jean- Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet : Alain ESCAPOULADE

Saint Clair : Serge LAMOUREUX

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT

Ussel : Bernard PEQUIN

Uzech-les-Oules : Danielle DEVIERS

Le Vigan : Pouvoir de Sylvette BELONIE à Daniel SOULADIE – Jean-Michel FAVORY – Françoise LAGRANGE – Christian LEGRAND – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Anne-Marie CHIMIRRI – Georgina MURRAY

A été élu secrétaire de séance : Christian LEGRAND

N°2017-072 : VALIDATION DU SCHEMA DEPARTEMENTAL D'AMELIORATION DE L'ACCESSIBILITE DES SERVICES AU PUBLIC (SDAASP)

Rapporteur : Marie-Odile DELCAMP

La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe), dans son article 98 prévoit que sur le territoire de chaque département, l'Etat et le département élaborent conjointement un Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public (SDAASP), en associant les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre.

Ce schéma définit, pour une durée de six ans, un programme d'actions destiné à renforcer l'offre de services dans les zones présentant un déficit d'accessibilité des services. Il comprend un plan de développement de la mutualisation des services sur l'ensemble du territoire départemental.

Il dresse une liste des services au public existant sur le territoire départemental à la date de son élaboration ou de sa révision, leur localisation et leurs modalités d'accès.

Les services de l'Etat et le Conseil Départemental du Lot, en partenariat avec les élus locaux, les opérateurs de service et les usagers, ont donc initié une démarche visant à établir ce schéma. Une présentation du plan d'action (joint en annexe) a été faite aux élus le 28 février 2017.

Selon l'article 3 du décret n°2016-402 portant sur les modalités d'élaboration et d'adoption du schéma départemental, les avis des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale à fiscalité propre doivent être émis dans les trois mois, à réception du document, soit à compter du 5 mars 2017 pour la CCQB.

Vu l'avis favorable de la Conférences des Maires en date du 6 avril 2017,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- valide le Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public (SDAASP) présenté par les services de l'Etat et le Conseil Départemental du Lot,
- autorise Madame la Présidente à toutes démarches et signatures utiles.

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme

La Présidente,
Marie-Odile DELCAMP

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 12 avril 2017

L'an deux mille dix sept, le douze avril à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 5 avril 2017

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Serge BAZIN

Concorès : Christian FRANCOUAL

Fajoles : Fabienne LALANDE

Gourdon : Paola BENASTRE – Bernard BOYE – Michel CAMMAS – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Pouvoir de Philippe DELCLAU à Bernard BOYE – Nathalie DENIS – Christian LALANDE – Liliane LEMERCIER – Pouvoir de Nadine SAOUDI à Liliane LEMERCIER – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Pouvoir de Daniel THEBAULT à Marie-Odile DELCAMP – Pouvoir de Sylvie THEULIER à Jean-Louis CONSTANT

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Milhac : Marie-Claude GATINEL

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Christian CHAVAROCHE – Fabienne CHARBONNEL – Pouvoir de Jérôme MALEVILLE à Christian CHAVAROCHE

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Pouvoir de Robert LACOMBE à Jean-Claude MAURY

Saint-Chamarand : Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Jean- Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet : Alain ESCAPOULADE

Saint Clair : Serge LAMOUROUX

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT

Ussel : Bernard PEQUIN

Uzech-les-Oules : Danielle DEVIERS

Le Vigan : Pouvoir de Sylvette BELONIE à Daniel SOULADIE – Jean-Michel FAVORY – Françoise LAGRANGE – Christian LEGRAND – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Anne-Marie CHIMIRRI – Georgina MURRAY

A été élu secrétaire de séance : Christian LEGRAND

N°2017-073 : CALENDRIER DES SEANCES DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Rapporteur : Marie-Odile DELCAMP

Proposition est faite de déterminer les dates des prochaines séances du conseil communautaire selon le calendrier suivant :

- le mercredi 31 mai 2017 à 18h30 à la Maison Communautaire,
- le mercredi 28 juin 2017 à 18h30 à la Maison Communautaire.

Vu l'avis favorable de la Conférences des Maires en date du 6 avril 2017,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, valide le calendrier des séances ci avant présenté.

Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme

La Présidente,
Marie-Odile DELCAMP

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 12 avril 2017

L'an deux mille dix sept, le douze avril à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 5 avril 2017

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Serge BAZIN

Concorès : Christian FRANCOUAL

Fajoles : Fabienne LALANDE

Gourdon : Paola BENASTRE – Bernard BOYE – Michel CAMMAS – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Pouvoir de Philippe DELCLAU à Bernard BOYE – Nathalie DENIS – Christian LALANDE – Liliane LEMERCIER – Pouvoir de Nadine SAOUDI à Liliane LEMERCIER – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Pouvoir de Daniel THEBAULT à Marie-Odile DELCAMP – Pouvoir de Sylvie THEULIER à Jean-Louis CONSTANT

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Milhac : Marie-Claude GATINEL

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Christian CHAVAROCHE – Fabienne CHARBONNEL – Pouvoir de Jérôme MALEVILLE à Christian CHAVAROCHE

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Pouvoir de Robert LACOMBE à Jean-Claude MAURY

Saint-Chamarand : Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Jean- Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet : Alain ESCAPOULADE

Saint Clair : Serge LAMOUREUX

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT

Ussel : Bernard PEQUIN

Uzech-les-Oules : Danielle DEVIERS

Le Vigan : Pouvoir de Sylvette BELONIE à Daniel SOULADIE – Jean-Michel FAVORY – Françoise LAGRANGE – Christian LEGRAND – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Anne-Marie CHIMIRRI – Georgina MURRAY

A été élu secrétaire de séance : Christian LEGRAND

N°2017-074 : CONDITIONS D'ACCES AUX ACCUEILS DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT (ALSH) DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE POUR LES FAMILLES RESIDANT HORS TERRITOIRE

Rapporteur : Michel CAMMAS

La Communauté de Communes Quercy Bouriane est compétente en matière d'Accueil de Loisirs Sans Hébergement pour les enfants de 3 à 12 ans. A ce titre quatre centres de loisirs sont proposés aux usagers sur les Communes de Gourdon, Le Vigan, Anglars-Nozac et Saint-Germain du Bel Air.

Ces centres accueillent indifféremment tous les enfants sans distinction de leur domiciliation sur le territoire ou en dehors du territoire communautaire.

Or, certaines communes et leur groupement n'offrent pas ce service à leur population tout en refusant de participer financièrement au service de Quercy-Bouriane.

Aussi la Conférence des Maires de Quercy-Bouriane a estimé qu'il relevait d'une question d'équité fiscale que de ne pas faire supporter au contribuable de Quercy-Bouriane, le coût d'un service bénéficiant à des usagers dont le produit de l'impôt est perçu par un autre territoire qui n'offre pas de service d'accueil à l'enfance.

Il est précisé que la contribution financière aux ALSH de Quercy-Bouriane des territoires extérieurs est calculée au prorata de la fréquentation du service par les enfants y résidant, ramenée au coût horaire du service pour la collectivité et déduction faite des recettes perçues au titre du Contrat Enfance-Jeunesse de la CAF.

Il est proposé de modifier les conditions d'accueil des enfants des ALSH de Quercy-Bouriane de la manière suivante :

L'ensemble des sites de l'accueil de loisirs (ALSH) de la CC Quercy-Bouriane est ouvert en priorité aux familles domiciliées sur le territoire de la Communauté de Communes, puis et sous certaines conditions aux familles domiciliées hors du territoire de Quercy-Bouriane.

Les enfants des familles hors territoire communautaire Quercy-Bouriane pourront être accueillis dans la limite des places disponibles et sous réserve de provenir :

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

- soit d'un territoire qui exerce la compétence en matière d'ALSH 3 – 12 ans et offre le service à sa population,
- soit d'un territoire signataire avec la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, d'une convention de participation financière au fonctionnement des ALSH communautaires (modèle joint en annexe).

Il convient donc de solliciter les organismes gestionnaires des ALSH de Quercy-Bouriane pour :

- modifier en ce sens leur règlement intérieur avec une prise d'effet au 1^{er} juillet 2017 ;
- assurer le contrôle des lieux de provenance des enfants au moment de leur préinscription.

Vu l'avis favorable de la Conférence des Maires en date du 8 février 2017,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- valide la convention pour la participation des territoires extérieurs au financement des ALSH de Quercy-Bouriane selon les conditions énoncées ci-dessus,
- sollicite les organismes gestionnaires des ALSH de Quercy-Bouriane afin de modifier leur règlement intérieur avec une prise d'effet au 1^{er} juillet 2017 et d'assurer le contrôle des lieux de provenance des enfants au moment de leur préinscription,
- autorise Madame la Présidente à toutes démarches et signature utiles.

Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme

La Présidente,
Marie-Odile DELCAMP